

CONJONCTURE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2000

La croissance de l'emploi est restée vigoureuse au deuxième trimestre 2000, quoiqu'en retrait par rapport au trimestre précédent : 120 000 emplois ont été créés au total, dont 110 000 dans les secteurs concurrentiels non agricoles. Sur un an, les créations nettes d'emplois, avoisinent ainsi les 500 000.

À la croissance économique, s'associent les mesures de politique d'emploi, notamment les dispositifs de réduction du temps de travail dont l'effet net, ce trimestre, est estimé à 55 000 emplois créés. Dans ce contexte, les mesures spécifiques concernent un nombre stabilisé de bénéficiaires, et sont plus orientées vers les publics en difficulté.

Le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'établit à 2 329 000 à la fin juin, en baisse de 4,7 % sur trois mois. L'amélioration profite le plus aux jeunes de moins de 25 ans (-6,9 %). En lien avec les programmes mis en œuvre par l'ANPE et l'AFPA dans le cadre du Plan National d'Accès à l'Emploi, le nombre des demandeurs d'emploi de longue durée diminue encore plus nettement (-7,4 %).

Léger ralentissement du rythme des créations nettes d'emplois

Durant la première moitié de l'année 2000, la croissance économique se poursuit et encourage les créations d'emplois. Au deuxième trimestre, comme au premier, le PIB privé non agricole (1) croît de +0,7 %. Dans le même temps, les secteurs concurrentiels non agricoles créent 106 000 postes de salariés (+0,7 %). L'emploi total progresse quant à lui de 118 000 postes (tableau 1, graphique 1).

Au deuxième trimestre, le rythme de croissance de l'emploi reste dynamique et s'établit aux niveaux observés au cours de l'année 1999 (graphique 2). Le ralentissement par rapport au premier trimestre est sans doute surestimé en raison des difficultés à corriger correctement les variations saisonnières des séries d'emplois intérimaires. Ce constat est renforcé par le

(1) - Depuis le changement de base dans les comptes trimestriels, l'INSEE ne publie plus la série du PIB marchand non agricole. La DARES estime cette série en soustrayant au PIB total les valeurs ajoutées de l'agriculture et des services principalement non marchands.

Tableau 1
De l'emploi salarié des secteurs concurrentiels non agricoles à l'emploi total

	Effectifs (données brutes en milliers)	Variations trimestrielles des effectifs (données CVS en milliers)					Variations annuelles des effectifs (données CVS en milliers)	
	1999	1999			2000		1999	2000 (***)
	31 décembre	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin		
Salariés des secteurs concurrentiels non agricoles.....	14 146	96	96	90	153	106	395	444
dont :								
Industrie	4 073	-8	5	7	20	11	2	43
Construction	1 141	7	8	9	15	10	33	42
Tertiaire	8 933	98	83	73	118	85	360	360
CES-CEC-CEV (*) et emplois jeunes	507	15	7	10	13	5	48	35
Autres emplois (**)	8 699	0	2	4	5	7	5	18
Emploi total (hors contingent)	23 286	120	114	113	179	125	487	531
Emploi total (y compris contingent)	23 352	110	104	103	171	118	459	498

(*) - Contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé et contrat emploi ville.
(**) - Salariés de l'agriculture, salariés en emploi non aidé de l'administration, de l'éducation, de la santé et action sociale, militaires du contingent et non-salariés.
(***) - Évolution du 30 juin 1999 au 30 juin 2000.

Sources : INSEE, MES-DARES, UNEDIC ; estimations MES-DARES.

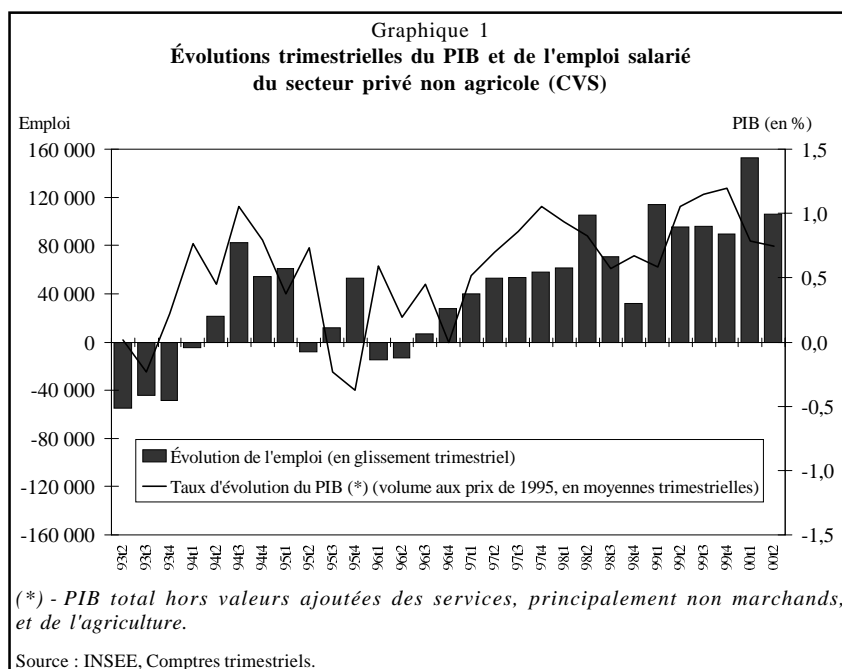
rythme soutenu des créations d'emplois (hors intérim) dans les établissements de 50 salariés ou plus qui se situe à +1,1 % (après +0,7 % au premier trimestre) (2).

De plus, la construction et l'industrie restent dans la même tendance positive, amorcée en 1998 pour le premier secteur, en 1999 pour le second. Les gains en emplois dans la construction demeurent conséquents et atteignent ce trimestre le niveau des créations du secteur industriel : 10 000 postes supplémentaires (+0,9 %), après +15 000 le trimestre précédent. L'industrie crée 11 000 emplois (+0,3 %), après +20 000 au premier trimestre. Dans le tertiaire, les créations d'emplois progressent au rythme de +0,9 %, soit 85 000 nouveaux postes.

Sur une année, de juin 1999 à juin 2000, les secteurs concurrentiels non agricoles ont créé 444 000 emplois salariés, dont 43 000 (+1,0 %) dans l'industrie et 42 000 (+3,6 %) dans la construction. Tout en restant à un niveau élevé (+360 000 postes, +4,1 %), la contribution relative du secteur tertiaire à la croissance de l'emploi salarié privé diminue. Au cours des douze derniers mois, l'emploi total progresse d'environ 500 000 postes.

Au second trimestre 2000, les demandes des entreprises ont porté sur 370 000 journées indemnisables de chômage partiel, contre 1,3 million un

(2) - Ce résultat est obtenu à partir de l'indicateur mensuel de création nette d'emplois salariés, issu des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre (DMMO).



an plus tôt (-72 %) (graphique 3). La croissance de l'activité économique permet aux entrepreneurs de réduire leur recours à cette mesure, et ceci dans tous les secteurs. La demande de l'industrie est en baisse de 76 %, celle de la construction de 75 %. Dans le tertiaire, secteur traditionnellement peu utilisateur de chômage partiel, la réduction est plus limitée (-45 %). Seule l'agriculture a accru son recours au chômage partiel (14 200 journées indemnisables demandées au second trimestre 2000, contre 9 362 un an plus tôt).

Sous l'effet de la forte progression du nombre de salariés concernés par la réduction du temps de travail, la

durée hebdomadaire collective moyenne du travail s'établit à environ 37,0 heures à la fin du mois de juin. La baisse a été de 0,6 % sur le deuxième trimestre, après -2,2 % au trimestre précédent, et de 4,1 % sur un an. Au 30 juin 2000, presque la moitié des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus travaillent ainsi moins de 36 heures par semaine (contre 9 % un an plus tôt, et 42,5 % au trimestre précédent).

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,4 % au deuxième trimestre 2000, soit une évolution de +1,6 % sur un an (graphique 4). L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) croît, lui, de 0,9 % au

deuxième trimestre 2000. Cette progression légèrement plus forte que les années précédentes (+0,6 % en 1999 et +0,7 % en 1998) s'explique, pour 0,4 point, par la mise en place de la réduction du temps de travail, la compensation salariale prévue par la majorité des accords entraînant une hausse mécanique du SHBO. Sur un an, celui-ci a augmenté de 5,5 %.

L'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) ayant progressé de 0,5 % au deuxième trimestre 2000 et de 1,6 % entre juin 1999 et juin 2000 (3), la poursuite des gains de pouvoir d'achat du SMB observée depuis 1996 s'interrompt ce trimestre.

Le chômage continue de décroître à un rythme soutenu

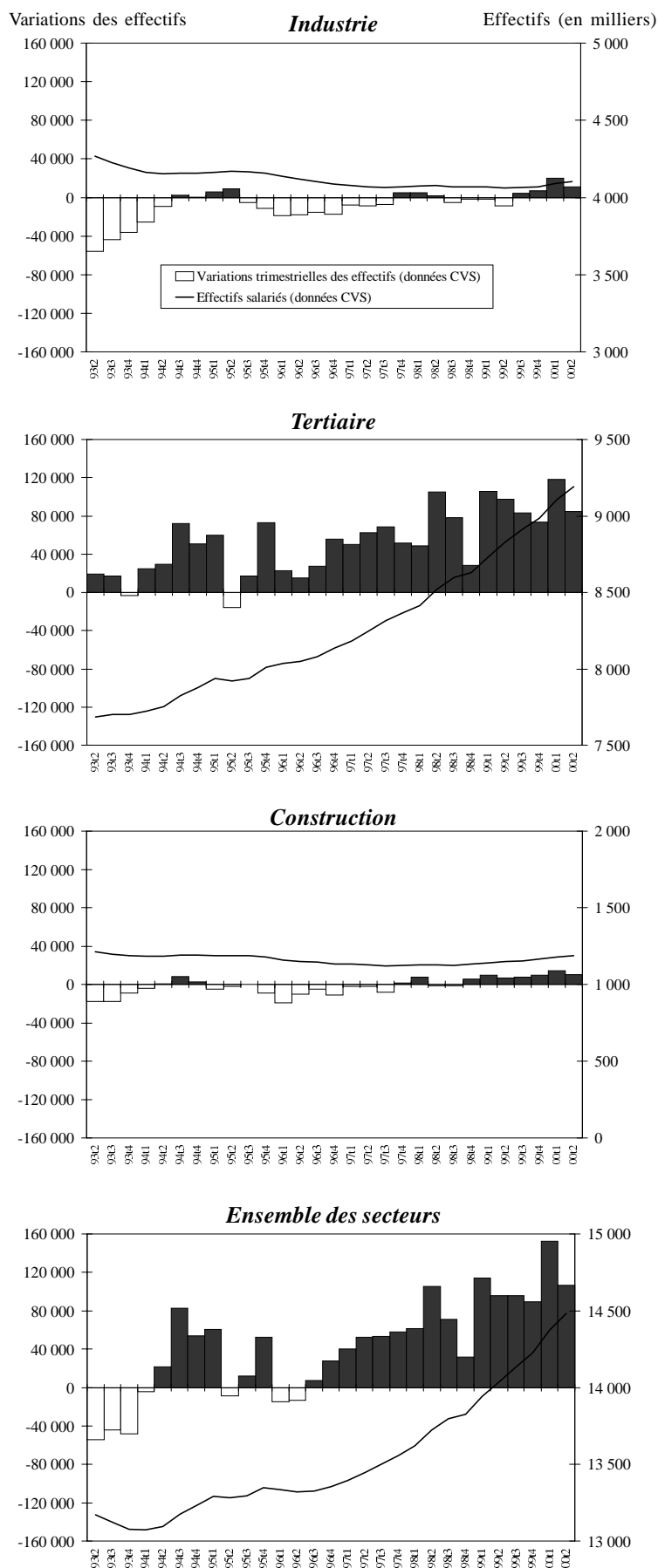
2 329 000 demandeurs d'emploi, sont inscrits à l'ANPE en catégorie 1 (DEFM1) à la fin du mois de juin 2000, soit - 4,7 % par rapport à la fin mars (tableau 2, graphique 5). Ce nouveau repli, qui fait suite à une succession de trois trimestres de baisse supérieure à 4 %, apparaît toutefois légèrement inférieur à celui observé au trimestre précédent (- 5,4 %).

L'amélioration profite plus aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et, plus particulièrement, aux jeunes femmes. En trois mois, le nombre de jeunes chômeurs diminue de 6,9 % (-5,5 % pour les hommes et - 8,1 % pour les femmes), celui des demandeurs âgés de 25 à 49 ans de 4,4 % et celui des demandeurs de plus de 50 ans de 3,4 %. Ces résultats sont à rapprocher de l'évolution du nombre des bénéficiaires de contrats « emploi-jeune » (près de 30 % de bénéficiaires supplémentaires en un an) et de contrats en alternance.

Le recul du chômage de longue durée est toujours de forte ampleur : -7,4 % après - 7 % au premier trimestre (graphique 6). On peut y voir l'effet des actions engagées dans le cadre du Plan National d'Aide à l'Emploi (PNAE). Au cours du premier semestre de cette année, l'ANPE a en effet conduit 540 000 entretiens individuali-

(3) - L'indice des prix à la consommation d'ensemble, hors énergie, augmente, lui, de 0,7 % sur un an.

Graphique 2
Évolutions trimestrielles de l'emploi par grand secteur



Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

sés de « nouveau départ » (4). Cette évolution est un peu plus favorable aux demandeurs qui comptent entre deux et trois ans d'ancienneté au chômage. Ainsi, les effectifs des demandeurs ayant de un à deux ans d'ancienneté décroissent de 6,8 %, ceux de deux à trois ans de 9,9 %, et ceux de plus de trois ans de 6,4 %.

L'évolution globale des demandes d'emplois enregistrées au cours du trimestre est également bien orientée (-2,2 %) ; en particulier, les premières entrées sur le marché du travail diminuent de 11 % et les inscriptions consécutives à une fin de contrat à durée déterminée de 2,4 % (graphique 7). Mais, comme au cours du trimestre précédent, les entrées faisant suite à des fins de missions d'intérim progressent (+7 %). Par ailleurs, les sorties de l'ANPE sont, elles, en léger repli (-2,7 %) (5).

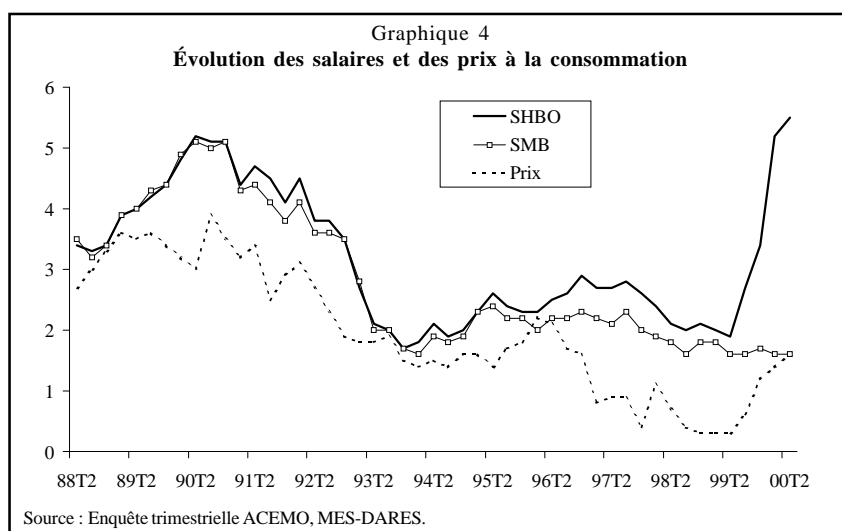
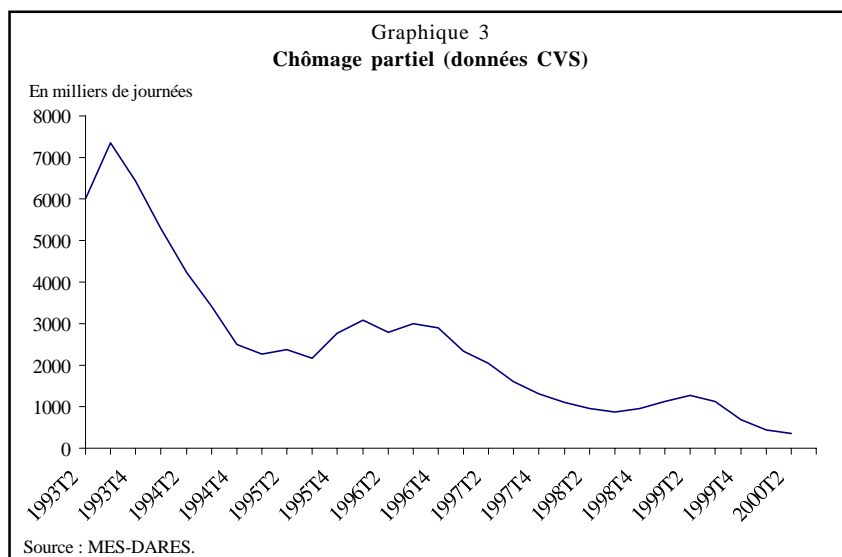
Allant de pair avec l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, le nombre de chômeurs au sens du BIT se réduit pour atteindre 2 512 000 à la fin juin 2000, soit 100 000 chômeurs de moins qu'à la fin mars. Le taux de chômage au sens du BIT décroît ainsi de 10 % à 9,6 % en trois mois. La baisse est toujours plus marquée pour les jeunes de moins de 25 ans, leur taux de chômage passant de 18,2 % à 17,2 % entre fin mars et fin juin.

Cette bonne orientation du marché du travail se retrouve sur l'ensemble des indicateurs. Le nombre des demandeurs d'emploi des catégories 1+6 diminue de 4,6 % ce trimestre ; il est ainsi inférieur de 496 000 à son niveau de juin 1999. En un an, également, l'ensemble des demandes de catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 a reculé d'environ 400 000, celui des seules demandes de catégories 1, 2 et 3 (hors toute activité réduite) de 375 000.

La forte augmentation de l'emploi total (+498 000 de mi-1999 à mi-2000), explique en grande partie la baisse du nombre de chômeurs. Celle-ci apparaît néanmoins très forte, que ce soit au sens de la définition du BIT (-430 000 sur la même période), ou bien comme celle des demandeurs d'emploi appartenant aux catégories

(4) - Mis en place par la loi de lutte contre l'exclusion du 25 juillet 1998.

(5) - Les sorties du mois de juin 2000 ont été estimées : un incident informatique ayant affecté le traitement des demandeurs « absents au contrôle ».



les plus proches de cette définition (catégories 1+2+3 hors toute activité réduite), alors que le contexte est plutôt favorable à une hausse de population active spontanée, accrue par des effets de flexion conjoncturelle des taux d'activité et par la diminution du nombre de stages et de préretraites.

Politique spécifique de l'emploi : baisse des entrées et recentrage vers les publics ciblés

Le fléchissement général des entrées, observé à partir du troisième trimestre 1999, se confirme et s'accroît (-15,4 % sur un an, contre -6,7 % au premier trimestre 2000).

Le développement des actions à destination des publics prioritaires, en particulier dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions, s'opère au sein de plusieurs mesures. On en voit particulièrement les effets en ce qui concerne les actions destinées aux jeu-

nes (tableau 4). Le programme TRACE (TRajectoire d'Accès à l'Emploi) d'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, lancé en octobre 1998, poursuit ainsi sa montée en charge et progresse notablement sur un an (10 000 entrées, +88 %). Chacune des actions de la formation en alternance qui s'adresse aux jeunes, contrats d'apprentissage, de qualification, ou d'adaptation, voit aussi progresser le nombre de ses entrées. Les contrats de qualification adultes montent en régime tout en ne concernant qu'un nombre limité de personnes (1 500 entrées ce trimestre)

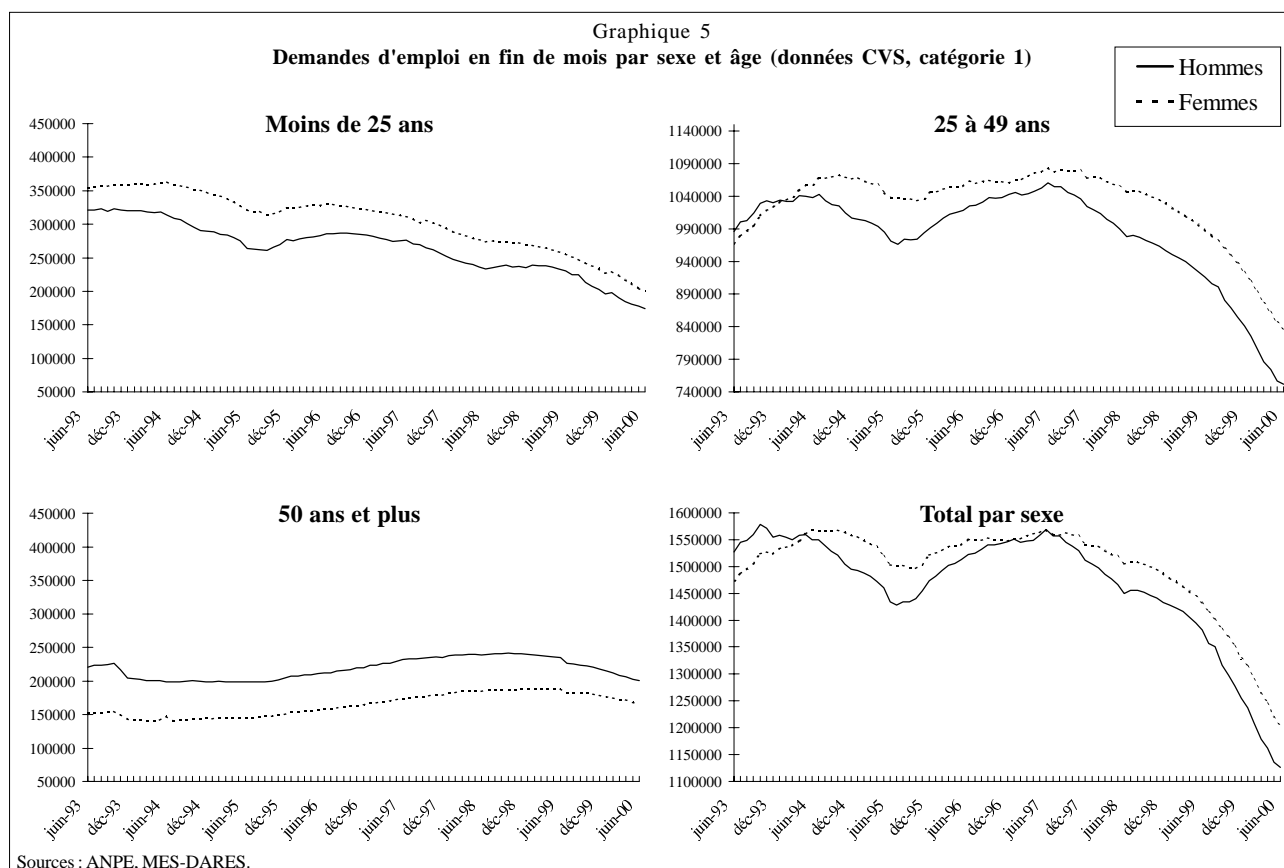
Les mesures d'aide à l'emploi dans le secteur marchand continuent de regrouper le plus grand nombre des nouveaux bénéficiaires (170 000). La progression des entrées en formation en alternance est contrebalancée par la diminution des dispositifs d'abaissement des coûts salariaux, qui représentent pourtant 60 % des entrées en

Tableau 2
Demandes d'emploi en fin de mois par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)

		juin 1999	juin 99/ mars 99	septembre 1999	sept.99/ juin 99	décembre 1999	déc. 99/ sept.99	mars 2000	mars 2000/ déc. 99	juin 2000	juin 2000/ mars 2000
Moins de 25 ans	H.	230 400	-3,1	212 800	-7,6	196 400	-7,7	184 600	-6,0	174 500	-5,5
	F.	255 600	-3,5	242 300	-5,2	226 400	-6,6	217 000	-4,2	199 500	-8,1
	E.	486 000	-3,3	455 100	-6,4	422 800	-7,1	401 600	-5,0	374 000	-6,9
25 à 49 ans	H.	916 700	-2,5	880 500	-3,9	841 100	-4,5	785 700	-6,6	751 400	-4,4
	F.	988 700	-2,1	959 700	-2,9	923 300	-3,8	875 200	-5,2	836 600	-4,4
	E.	1 905 400	-2,3	1 840 200	-3,4	1 764 400	-4,1	1 660 900	-5,9	1 588 000	-4,4
50 ans et plus	H.	234 500	-1,4	222 900	-4,9	217 300	-2,5	208 400	-4,1	200 500	-3,8
	F.	188 000	-0,2	181 100	-3,7	178 600	-1,4	171 800	-3,8	166 600	-3,0
	E.	422 500	-0,8	404 000	-4,4	395 900	-2,0	380 200	-4,0	367 100	-3,4
Total	H.	1 381 600	-2,4	1 316 200	-4,7	1 254 800	-4,7	1 178 700	-6,1	1 126 400	-4,4
	F.	1 432 300	-2,1	1 383 100	-3,4	1 328 300	-4,0	1 264 000	-4,8	1 202 700	-4,8
	E.	2 813 900	-2,3	2 699 300	-4,1	2 583 100	-4,3	2 442 700	-5,4	2 329 100	-4,7

Sources : ANPE, MES-DARES.

Graphique 5
Demandes d'emploi en fin de mois par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)



Sources : ANPE, MES-DARES.

emploi aidé du secteur marchand. Les entrées en CIE se maintiennent à peu près.

Dans le secteur non marchand, le plus gros des entrées concerne les CES, pourtant en retrait depuis plusieurs trimestres. Ce recul continue d'être partiellement compensé par un nombre plus grand de nouveaux CEC, dispositif recentré comme le CES vers les publics en difficulté. Le programme « nouveaux services-emplois jeunes » continue à prendre de l'ampleur, à un rythme toutefois moins soutenu (14 500 nouvelles embauches au deuxième trimestre).

Les actions de formation et d'insertion destinées aux adultes, marquées par la prépondérance des Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE) qui s'adressent aux demandeurs d'emploi de longue durée, accueillent aussi moins de nouveaux bénéficiaires (-34 %).

Le déclin des entrées dans les mesures d'accompagnement des restructurations liées aux licenciements économiques (-20 %) est conforme au contexte conjoncturel actuel. Ce sont les entrées en convention de conversion qui contribuent en premier à la baisse. On note par ailleurs la chute

brutale des entrées en préretraite ARPE (-56 % sur un an), qui fait suite au fort accroissement des entrées du premier trimestre et, en particulier, du mois de janvier (18 000 nouveaux bénéficiaires), et à l'accord de prorogation du dispositif jusqu'en juin 2000.

Poids grandissant des mesures générales d'aides à l'emploi

Au total, malgré la diminution des flux d'entrées, le nombre de bénéficiaires des dispositifs spécifiques est stable sur un an, mais en baisse (-2,0 %)

si l'on ne tient pas compte de la hausse du nombre de bénéficiaires de Dispen- ses de Recherche d'Emploi (DRE, +16 %). Comme le suggère le constat porté sur les flux, ce sont les effectifs des actions qui concernent spécifique- ment les jeunes qui progressent, grâce aux formations en alternance, mais aussi à l'accroissement sensible du nombre de jeunes en contrat « emploi- jeune » (188 000 jeunes, +24 %). Cette augmentation, ainsi que celle des CEC, contribue à faire augmenter les emplois aidés dans le secteur non mar- chand (+7 %).

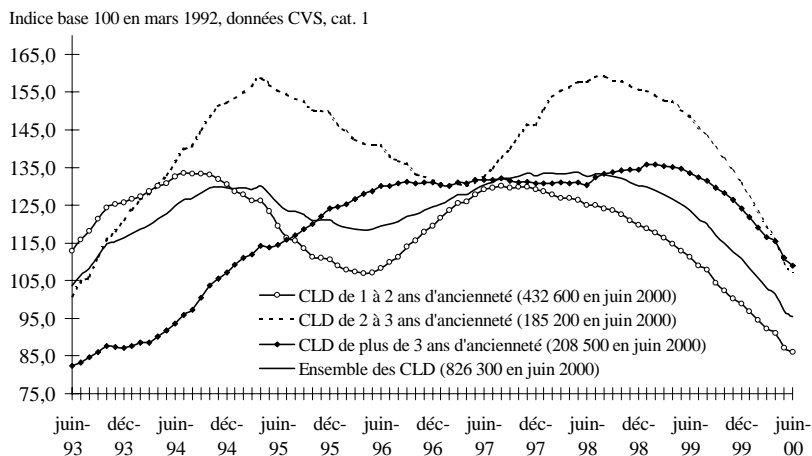
Par contre, la croissance des forma- tions en alternance n'endigüe pas la baisse globale des effectifs concer- nés dans le secteur marchand (-3 %), surtout du fait de la diminution des Contrats Initiative Emploi (CIE) qui s'adressent aux chômeurs de longue durée. Le nombre de stagiaires (-15 %) et celui des bénéficiaires des mesures d'accompagnement des restructura- tions (-21 %) sont aussi en net retrait. Les personnes bénéficiant de l'ARPE sont par contre de plus en plus nom- breuses (+10 %).

En s'appuyant sur l'évaluation des effets nets de chaque dispositif, on peut estimer leur impact global à une baisse de 5 000 emplois dans le sec- teur marchand, sur le trimestre comme sur l'ensemble de l'année, alors que la hausse des CEC et des contrats « em- plois-jeunes » conduit à un effet posi- tif sur l'emploi non marchand (+25 000, dont +5 000 au seul deuxième trimestre).

Compte tenu de ces effets sur l'em- ploi, de la diminution du nombre de bénéficiaires de stages, de conven- tions de conversion et de retraits anti- cipés d'activité, l'ensemble des dis- positifs spécifiques contribue à aug- menter le nombre des chômeurs (+15 000) sur le trimestre, mais à une baisse sur l'année (-25 000). Si on ne tient pas compte des DRE, l'ensemble des dispositifs a pour effet une hausse du chômage : +20 000 sur l'année, dont +15 000 sur le seul deuxième tri- mestre 2000.

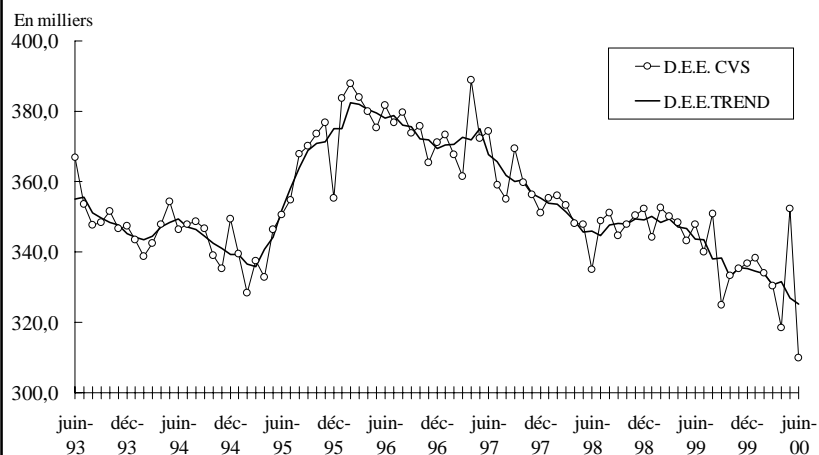
L'impact des dispositifs spéci- fiques sur l'emploi et le chômage est moins important que celui des mesu- res générales d'aide à l'emploi. Ainsi, la baisse des « cotisations sociales- employeur » sur les bas salaires a des effets sur l'emploi estimés à +25 000

Graphique 6
Évolution du chômage de longue durée selon l'ancienneté de l'inscription,
de juin 1993 à juin 2000

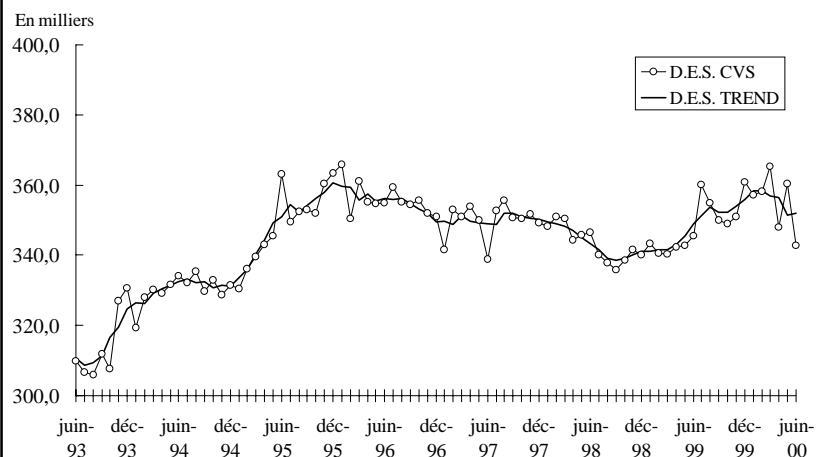


Sources : ANPE, MES-DARES.

Graphique 7
Entrées à l'ANPE, de juin 1993 à juin 2000

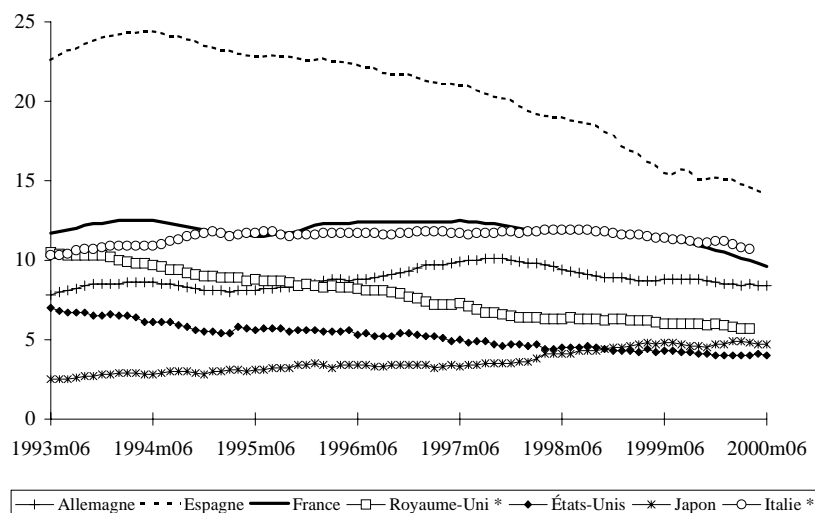


Sorties de l'ANPE, de juin 1993 à juin 2000



Sources : ANPE, MES-DARES, INSEE. Les données du mois de juin 2000 ont été estimées.

Graphique 8
Taux de chômage harmonisés



(*) - Les chiffres des mois de mai et juin ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat.

sur un an, et sur le chômage de l'ordre de -20 000. Surtout, les effets sur l'emploi de la réduction collective du temps de travail sont estimés à +150 000 sur un an, dont +55 000 sur le seul deuxième trimestre (soit des effets respectifs de -120 000 et -45 000 sur le chômage).

Baisse ou stabilisation du chômage chez nos principaux partenaires

Du fait essentiellement du dynamisme de l'emploi au deuxième trimestre de l'année 2000, les taux de chômage harmonisés continuent à di-

minuer fortement en Espagne (-0,7 point sur trois mois, -1,4 point sur un an) et en France (-0,5 point sur trois mois, -1,8 point sur un an), atteignant respectivement 14,1 % et 9,6 % à la mi-2000 (graphique 8). Au premier trimestre, la réduction du taux de chômage en Italie et au Royaume-Uni s'accélère : -0,3 point au Royaume-Uni (5,7 % à la fin avril) et -0,4 point en Italie (10,7 %, fin avril). En un an, la baisse atteint près de 0,8 point en Italie et 0,5 point au Royaume-Uni.

Aux États-Unis et en Allemagne, le chômage se stabilise après avoir diminué de 0,1 point environ chaque trimestre depuis un an. Enfin, au Japon, la tendance s'inverse puisque le taux de chômage est passé de 4,5 % en juin 1999 à 4,9 % en mars 2000, puis à 4,7 % en juin.

DARES (*).

(*) - Odile BRÉGIER, Joëlle CHAZAL, Alice TANAY, Hubert DENIS DU PÉAGE, Emilie QUÉMA, Frédéric LERAI, Vladimir PASSERON.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Guy Barbut, Myriam Garric, Daniel Lepesant. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros).
Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Tableau 4
La politique spécifique de l'emploi au deuxième trimestre 2000
(Résultats trimestriels bruts : données arrêtées au 18 août 2000)

PREMIERES INFORMATIONS

8

Octobre 2000 - N°43.1

Dispositifs	Entrées					Évolution 2000T3 1999T3 (en %)	Stocks					Évolution 2000T2 1999T2 (en %)
	1999T2	1999T3	1999T4	2000T1	2000T2		1999T2	1999T3	1999T4	2000T1	2000T2	
Emploi aidé dans le secteur marchand	185 668	212 081	332 914	225 312	170 440	-8,2	1 576 000	1 586 000	1 592 000	1 583 000	1 531 000	-2,9
Abaissement de coûts salariaux	125 669	112 319	130 446	118 762	105 637	-15,9	973 000	956 000	950 000	933 000	902 000	-7,3
Abattement temps partiel	51 070	51 282	62 621	52 812	42 339	-17,1	474 000	474 000	484 000	484 000	474 000	0,0
Exonérations pour l'embauche de salariés	26 451	23 427	27 237	27 385	25 523	-3,5	153 000	153 000	155 000	157 000	157 000	2,5
CRE + CIE	39 671	33 861	40 588	38 565	37 775	-4,8	319 000	305 000	294 000	283 000	268 000	-15,8
Convention de coopération	8 477	3 749	-	-	-	-	28 000	24 000	16 000	10 000	3 000	-89,8
Formations en alternance	44 978	87 033	189 460	94 199	51 132	13,7	521 000	556 000	575 000	573 000	556 000	6,6
Contrat d'apprentissage	11 793	52 748	120 096	42 513	12 764	8,2	329 000	370 000	374 000	362 000	346 000	5,2
Contrat de qualification	17 492	21 218	49 734	31 440	18 861	7,8	145 000	140 000	154 000	159 000	154 000	6,2
Contrat de qualification adulte	726	777	1 491	1 463	1 456	100,6	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000	466,5
Contrat d'adaptation ou d'orientation	14 967	12 290	18 139	18 783	18 051	20,6	47 000	44 000	45 000	48 000	51 000	9,2
Aide à la création d'emploi et d'activités	11 069	9 137	9 161	9 286	10 172	-8,1	23 000	23 000	22 000	23 000	22 000	-1,8
ACCRES (a)	11 069	9 137	9 161	9 286	10 172	-8,1	23 000	23 000	22 000	23 000	22 000	-1,8
Insertion par l'économique	3 952	3 592	3 847	3 065	3 499	-11,5	59 000	51 000	45 000	54 000	51 000	-14,5
Entreprises d'insertion	3 952	3 592	3 847	3 065	3 499	-11,5	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	0,0
Associations Intermédiaires (b)	84 167	71 919	68 751	70 961	75 227	-10,6	52 000	44 000	38 000	47 000	44 000	-16,4
Emplois aidés dans le secteur non marchand	159 394	142 181	152 463	152 423	140 002	-12,2	494 000	496 000	507 000	522 000	530 000	7,1
Contrat Emploi-Solidarité	105 078	94 574	102 369	98 527	91 688	-12,7	236 000	224 000	223 000	224 000	223 000	-5,7
Contrats Emplois-Consolidés	30 991	29 605	28 828	34 385	33 251	7,3	107 000	110 000	110 000	115 000	116 000	8,9
Contrats Emplois Ville	906	887	846	570	476	-47,5	4 000	4 000	3 000	3 000	2 000	-42,9
Contrats Emplois Jeunes**	22 419	17 115	20 420	18 941	14 587	-34,9	147 000	159 000	170 000	180 000	188 000	27,8
Actions d'insertion et de formation Adultes	68 239	30 321	69 301	28 666	44 767	-34,4	54 000	41 000	67 000	42 000	46 000	-15,3
Stages d'Ins.et de Form. à l'Emploi (c)	61 387	24 719	59 842	22 129	38 988	-36,5	48 000	36 000	59 000	36 000	41 000	-15,6
Stages d'Accès à l'Entreprise (c)	5 536	4 722	7 399	6 168	5 410	-2,3	4 000	4 000	6 000	5 000	4 000	-3,3
Stages FNE-cadres (c)	1 316	880	2 060	369	369	-72,0	2 000	1 000	2 000	1 000	1 000	-40,6
Trajet d'accès à l'emploi ***	5 332	8 182	17 366	9 330	10 045	88,4	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Accompagnement des restructurations	38 849	36 784	35 829	32 444	30 925	-20,4	183 000	174 000	167 000	159 000	145 000	-20,7
Convention de Conversion (d)	25 857	24 841	21 472	22 952	18 796	-27,3	42 000	40 000	40 000	39 000	31 000	-27,0
Mesures du FNE (e)	7 226	6 476	8 867	3 484	7 094	-1,8	9 000	8 000	7 000	7 000	6 000	-29,8
Préretraites Allocations Spéciales FNE (d)	2931	2615	2535	2417	2030	-30,7	82000	78000	73000	69000	64000	-21,7
Préretraites Progressives (d)	2 835	2 852	2 955	3 591	3 005	6,0	50 000	48 000	46 000	44 000	44 000	-12,2
Allocation de remplacement pour l'emploi (d)	8 390	11 660	12 561	18 941	3 707	-55,8	79 000	82 000	85 000	94 000	88 000	10,4
Dispenses de recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	289 000	316 000	325 000	333 000	335 000	15,7
Ensemble	460 540	433 027	603 068	457 786	389 841	-15,4	2 677 000	2 694 000	2 743 000	2 734 000	2 674 000	-0,1

(*) - Estimations.

(**) - Hors contrats de droit public.

(***) - Le total général ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupe des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

N.B. : - pour certaines mesures, les variations de flux et de stocks d'un trimestre à l'autre sont soumises à de fortes variations saisonnières.

- tous les flux d'entrées correspondantes à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nombre de bénéficiaires ; (b) nombre de personnes mises à disposition au cours du dernier mois du trimestre, non cumulable ; (c) entrées en stage ; (d) premiers paiements ; (e) bénéficiaires potentiels pour les stocks de cellules de reclassement.